



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES

La directrice p.i.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 17 164 / MEA / DGRH

Papeete, le

29 DEC. 2020

AVIS DE CONCOURS
N° 7 / 20 / DGRH

En exécution de l'arrêté n° 143/CM du 13 février 2020 modifié, portant autorisation d'ouverture de concours au titre de l'année 2020.

LA POLYNÉSIE FRANÇAISE RECRUTE,

Par concours externe, sur titres avec épreuves, 82 attachés d'administration de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française.

Le **concours externe** est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme national sanctionnant trois années d'études supérieures après le baccalauréat ou d'un titre ou d'un diplôme de niveau 6 (ancien niveau II) inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, ainsi qu'aux candidats ayant suivi une formation à l'étranger d'une durée au moins égale à trois années d'études supérieures après le baccalauréat et autorisés à concourir par la commission d'évaluation des diplômes étrangers de la Polynésie française.

En application de l'article 6 de la délibération n° 2000-119 APF du 12 octobre 2000, le candidat détenteur d'un diplôme étranger est tenu de saisir par lettre recommandée le président de la commission d'évaluation des diplômes étrangers dans les 8 jours suivant la date de publication du présent arrêté au *Journal officiel* de la Polynésie française, sous peine du rejet de son inscription.

L'âge minimum d'admission à concourir est fixé à 18 ans accomplis au 1^{er} janvier 2020. La limite d'âge maximale pour se présenter au concours externe est fixée à 62 ans au 1^{er} janvier 2020.

Par concours interne, avec épreuves, 11 attachés d'administration de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française.

Le **concours interne** est ouvert aux fonctionnaires relevant du statut de la fonction publique de la Polynésie française et aux agents non fonctionnaires relevant de la convention collective des agents non fonctionnaires de la Polynésie française, qui justifient au 1^{er} janvier 2020, d'une durée de services effectifs de 3 ans au moins dans un service administratif, une autorité administrative indépendante ou un établissement public à caractère administratif de la Polynésie française. La durée de service effectif, en ce qui concerne les fonctionnaires tient compte de la période de stage ou de formation.

Les épreuves d'admissibilité se dérouleront à partir du **mardi 25 mai 2021**.

Inscriptions en ligne :

Les candidats ont la possibilité de s'inscrire par voie télématique à compter du **jeudi 31 décembre 2020**, sur le site internet de la direction générale des ressources humaines : www.fonction-publique.gov.pf

« *Concours de recrutement > Concours 2020 > Attachés d'administration* ».

Retrait des dossiers d'inscription :

Les dossiers d'inscription seront disponibles à compter du **jeudi 31 décembre 2020** au **5^{ème} étage** de la direction générale des ressources humaines, immeuble PAPINEAU, rue Tepano JAUSSEN.

Dépôt des dossiers d'inscription et demandes d'informations :

Les **dossiers d'inscription**, accompagnés de toutes les pièces requises, devront **obligatoirement être postés** à l'adresse de la direction générale des ressources humaines (B.P. 124 – 98713 Papeete, Tahiti).

Tout dossier qui parviendrait à la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française par fax, courriel, dépôt physique du candidat, tiers..., autre que par voie postale, sera considéré comme non conforme et rejeté.

Tout dossier incomplet sera considéré irrecevable.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus en contactant la cellule concours au 40 47 79 00 ou par courriel à l'adresse électronique : recrutement@dgrh.gov.pf

LA DATE LIMITE DE RECEPTION, PAR VOIE POSTALE, DES DOSSIERS DE CANDIDATURE A LA DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES EST FIXEE AU VENDREDI 5 FEVRIER 2021 (LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOD).

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

